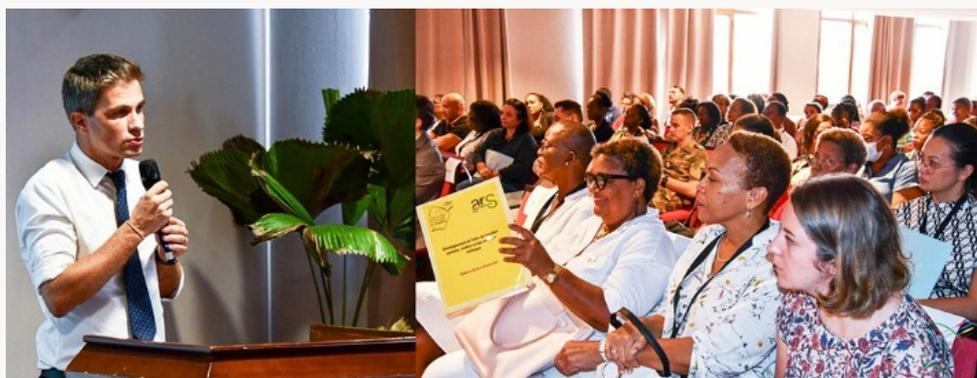




S'inscrire à la newsletter

ZOOM

Développer l'offre de formation, enjeu des prochaines années pour la santé, le médico-social et le médicotechnique



Crédit photos @CTGuyane

Dans le cadre des travaux d'élaboration du nouveau Schéma territorial des formations sanitaires et sociales et dans la continuité de ceux menés dans le cadre du futur CHRU de Guyane, était organisé, mercredi et hier, un séminaire sur le développement de l'offre de formation sanitaire, médico-sociale et médicotechnique, organisé par l'ARS et la Collectivité Territoriale de Guyane (CTG). Plus de cent acteurs du territoire y ont participé. Pour attirer davantage de jeunes vers ces filières, l'ARS et la CTG se sont engagées à déployer une stratégie territoriale de communication dès la prochaine rentrée scolaire. Elles organiseront également des groupes de travail thématiques, notamment pour lever les freins au développement des formations sur le territoire.

Quelle offre de formation aux métiers du sanitaire et du médico-social, demain en Guyane ? Et comment répondre aux besoins en compétences du futur CHRU ? Tel était l'objet du séminaire sur le développement de l'offre de formation sanitaire, médico-sociale et médicotechnique, qui s'est tenu mercredi et hier, à Cayenne. Plus de cent acteurs du territoire y ont participé, à l'invitation de l'Agence régionale de santé (ARS) et de la Collectivité Territoriale (CTG) : organismes de formation, établissements de santé, organismes gestionnaires des établissements et services médico-sociaux (ESMS)...

Des besoins de recrutement

Dans les années à venir, les secteurs sanitaire et médico-social vont avoir besoin de plus d'un millier de professionnels supplémentaires. Dans les établissements de santé, ce sont 380 personnes qu'il faudra recruter pour lancer les activités récemment autorisées et non encore mises en œuvre. S'y ajoutent 470 recrutements estimés liés aux objectifs quantitatifs de l'offre de

soins (Oqos). Il faut encore tenir compte des postes actuellement non pourvus et du déficit de professionnels de santé libéraux avec de nombreux départs à la retraite dans les années à venir. Dans les établissements et services médico-sociaux, 298 postes sont à pourvoir et 161 recrutements sont projetés, selon une enquête conduite par Sophie Bourgarel, du Centre régional d'études, d'actions et d'information en faveur des personnes en situation de vulnérabilité (Créai). Il s'agit en majorité d'infirmiers et d'éducateurs spécialisés.

Le séminaire a permis d'analyser l'atteinte des objectifs initialement fixés dans le Schéma territorial des formations sanitaires et sociales (STFSS), d'identifier les freins rencontrés par les acteurs de la formation et les apprenants, de réévaluer les besoins et d'adapter l'offre de formation du territoire à l'aune du futur CHRU de Guyane et de définir une stratégie commune s'appuyant sur les leviers identifiés par les participants du séminaire.

Transport, logement, locaux... principaux freins au développement de l'offre de formation

Parmi les freins rencontrés par les acteurs de la formation et les apprenants, les difficultés de transport et de logement ont été évoquées par plusieurs participants. Des organismes de formation peinent à augmenter leurs effectifs en raison du manque de locaux. C'est le cas de l'Institut de formation en santé (IFS) de Guyane, qui attend désormais son futur bâtiment pour 2029. En attendant, les filières courtes (aide-soignant, auxiliaire de puériculture, préparateur en pharmacie hospitalière) déménageront dans un nouveau bâtiment à Cayenne, près de la Caisse générale de sécurité sociale, ce qui laissera davantage de place aux élèves infirmiers sur le campus de Troubiran.



Promouvoir les formations auprès des élèves

A l'issue de ces deux jours de discussions, la CTG et l'ARS ont annoncé plusieurs engagements conjoints, dans un [communiqué](#) :

- « Le déploiement d'une stratégie territoriale de communication, dès la rentrée scolaire 2024, portée conjointement par les deux entités. Il s'agira de promouvoir et de valoriser la formation pour les métiers relevant des sphères sanitaires et sociales (en lien avec l'Education nationale, France travail, l'Université de Guyane) ;
- « L'organisation de groupes de travail thématiques dédiés à la mise en œuvre opérationnelle des conclusions du séminaire :
 - Accompagnement individualisé et global à la réussite des apprenants ;
 - Gestion territoriale des terrains de stage ;
 - Appui à la création ou au renforcement des filières prioritaires. »



De nouvelles filières de formation en projet

Durant les deux jours du séminaire sur l'offre de formation sanitaire, médico-sociale et médicotехnique en Guyane, plusieurs organismes ont fait part de leurs projets.

Le Pr Pierre Couppié, directeur du [département de formation recherche \(DFR\) santé](#) à l'Université de Guyane, a rappelé qu'après l'ouverture de la deuxième année de médecine en septembre dernier, la troisième année ouvrira à la rentrée. L'année universitaire 2024-2025 devrait voir l'ouverture d'un diplôme universitaire (DU) de biologie médicale, du master d'infirmier de bloc opératoire (Ibode) et d'un diplôme en soins de réanimation pour les infirmiers. La création des

masters d'infirmier anesthésiste (lade) et d'infirmier en pratique avancée (IPA), ainsi que des écoles de maïeutique et de masso-kinésithérapie sont en réflexion.

L'Institut de formation en santé (IFS) accueille cent élèves infirmiers, vingt élèves aides-soignants, vingt élèves auxiliaires de puériculture et quinze pour la formation de préparateur en pharmacie, a rappelé sa directrice Tadea Stephenson. Il propose également une préparation à la formation d'lade et vient de lancer son [département d'enseignement continu](#). Outre le projet de master lade, l'IFS a déposé un dossier pour recevoir l'agrément Erasmus.

Plusieurs centaines de professionnels de santé sont également formés, chaque année, par des organismes tels [PP+](#) (auxiliaire de puériculture, puéricultrice, cadre de santé, psychomotricien...) et le [Campus des métiers et des qualifications en santé, social et bien-être](#) (DTS imagerie médicale et radiologie thérapeutique, CAP agent accompagnant du grand âge, CAP accompagnant éducatif petite enfance) et l'[Institut Régional de Développement du Travail Social](#) (IRDTS, éducateur spécialisé notamment).

Au cours du séminaire, le [Régiment du Service Militaire Adapté](#) (RSMA), qui propose déjà une formation d'assistant de vie aux familles, a indiqué qu'il était prêt à élargir son offre.



EN BREF

♦ Tendence à la baisse, à confirmer, pour l'épidémie de dengue

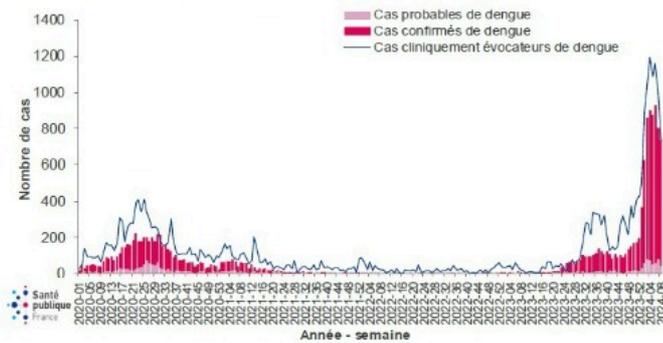


« La circulation du virus de la dengue est en baisse sur le territoire depuis deux semaines mais demeurerait à un niveau très élevé la semaine dernière, en particulier dans l'Île-de-Cayenne et dans le secteur de l'Oyapock, signale Santé Publique France, dans un [point épidémiologique](#) diffusé hier. Près de 700 cas ont été confirmés la semaine dernière (693 vs 723 la semaine précédente), dont 519 dans l'Île-de-Cayenne, et près de 150 personnes sont passées aux urgences pour suspicion de dengue (146 vs 167). A l'hôpital de Cayenne, la dengue représente 10 % de l'activité.

« Cette baisse doit s'interpréter avec prudence compte de la période des congés susceptible de contribuer à cette baisse du fait d'un moindre recours au soin et au dépistage, poursuit SpF. La tendance est à confirmer dans les semaines à venir. Les sérotypes DEN-2 et DEN-3 circulent dans des proportions quasi équivalentes. Depuis janvier 2023, 14 582 cas cliniquement évocateurs de dengue, vus en consultation de médecine générale ou en centre de santé (CDPS) et 8 437 cas confirmés ont été recensés : 7 665 en 2023 et 5 636 en 2024. »

Depuis janvier 2024, 137 personnes ont été hospitalisées à l'hôpital de Cayenne. Sur les 491 cas hospitalisés depuis le début de l'épidémie, 14 ont été admis en réanimation et 5 sont décédés. Un cas décédé est défini comme une personne hospitalisée au moins vingt-quatre heures ayant un test biologique de dengue confirmé et décédé à l'hôpital.

Figure 1. Nombre hebdomadaire estimé de cas cliniquement évocateurs de dengue ayant consulté en médecine de ville ou dans un centre de santé et nombre de cas probables et confirmés de dengue, Guyane, depuis janvier 2020 - Source : Réseau des médecins sentinelles/Araveg, Centre délocalisés de prévention et de soins, Laboratoires de ville et hospitaliers, Centre national de référence des Arbovirus/IPG - Exploitation : Santé publique France



◆ En ville, le protocole dengue lancé aujourd'hui

Pour faire face à l'épidémie de dengue, la CPTS centre littoral a préparé un protocole de surveillance à domicile des patients touchés. Sa mise en œuvre démarre aujourd'hui. Un webinaire s'est tenu hier soir, pour répondre aux questions des médecins et infirmiers adhérents à la CPTS.

Le protocole sera déclenché dès qu'un patient présentera des signes cliniques d'alerte de la dengue et aura consulté un médecin. En voici les étapes :

1. Le médecin prescrit, à l'aide d'une ordonnance type, un prélèvement à faire en laboratoire ou à domicile.
2. Si la sérologie est positive et que le patient présente des signes d'alerte, le médecin délivre une ordonnance type de bilans complémentaires et de suivi à domicile par l'infirmier pour une durée de 7 jours, avec un passage par jour.
3. Chaque jour, l'infirmier se rendra au domicile du patient pour effectuer un suivi et évaluer la stabilité du patient à partir d'une grille d'évaluation type. Les 2e et 3e prélèvements seront réalisés à domicile par l'IDEL entre le 4e et le 7e jour à compter de la date de début des signes.
4. À la fin du suivi, l'IDEL fera remonter à la CPTS Centre Littoral Guyanais uniquement la fiche de suivi patient pseudonymisée par messagerie sécurisée, par voie postale ou par dépôt à la Domus Médica de Cayenne à la fin de l'expérimentation.

Les ordonnances types seront fournies aux médecins, de même pour le bilan biologique de surveillance à destination des infirmiers libéraux (Idel) et la liste des participants pour orientation. Pour les patients nécessitant une hospitalisation, une coordination spécifique sera assurée avec le médecin d'astreinte de l'unité des maladies infectieuses et tropicales (Umit) de l'hôpital de Cayenne.

Une cotation exceptionnelle sera mise en place pour les Idel pendant toute la durée de l'expérimentation :

- Patients avec des droits ouverts : BSI (Bilan initial + forfait journalier prise en charge légère BSA)
- Patients en AME : AMI (AMI 3,5 + MCI)

Cette cotation est valable pour un passage une fois par jour seulement et ne vaut que dans le cadre du protocole dengue. Pour les personnes sans droit, une possibilité de prise en charge par le FIR est en discussion.

◆ Paludisme : une baisse s'amorce



« Après une forte hausse du nombre d'accès palustres à partir de novembre 2023, l'activité liée au paludisme demeurerait intense en janvier. Une tendance à la baisse est observée en février mais la transmission demeure globalement importante sur ce dernier mois, constate Santé Publique France, dans un [point épidémiologique](#) diffusé hier. Depuis le début de l'année, les contaminations ont principalement eu lieu sur des pistes et zones rurales du littoral et également en zone périurbaine dans les communes de Roura (Cacao et Favard) et, dans une moindre mesure, Matoury hors bourg. »

Depuis le début de l'année, 180 accès palustres ont été diagnostiqués sur le territoire, pour 27 patients hospitalisés, à Cayenne et Kourou uniquement, et aucun décès. La quasi-totalité (178) sont dus à Plasmodium vivax, dont 65 réviviscences.

◆ Séminaire Pasteur sur le paludisme, aujourd'hui avec le Pr Sandrine Houzé

Le Pr Sandrine Houzé, PU-PH, coordinatrice du CNR du paludisme et cheffe de service du laboratoire de parasitologie-mycologie de l'hôpital Bichât – Claude-Bernard, est actuellement en visite en Guyane. Ce matin à l'occasion d'un séminaire Pasteur, elle présentera l'apport des approches de séquençage haut débit dans la caractérisation des cas de paludisme autochtones en France hexagonale et sur l'épidémiologie des deux espèces de *P. ovale* (*wallikeri* et *curtisi*). Le séminaire se tient à 11 heures, sous le carbet de l'Institut Pasteur, à Cayenne.

♦ La grippe en recul



Au cours des deux dernières semaines, « les indicateurs épidémiologiques des infections respiratoires aiguës (IRA) étaient en diminution en médecine de ville et aux urgences hospitalières, traduisant une circulation modérée des IRA en Guyane, note Santé Publique France, dans un [point épidémiologique](#) diffusé hier. Le nombre de consultations aux CDPS pour syndrome grippal était en diminution, tandis que le nombre de passage aux urgences restait modéré : l'épidémie de grippe se poursuit depuis douze semaines.

Concernant la bronchiolite et le Covid-19, les indicateurs de surveillance épidémiologique étaient à un niveau bas ; la bronchiolite est en situation interépidémique et le Covid-19 circule faiblement. »

Ainsi, au cours des deux dernières semaines, Santé Publique France a comptabilisé 34 passages aux urgences pour syndrome grippal (contre 48 les deux semaines précédentes), 124 consultations en CDPS (vs 183) principalement sur le Maroni. Neuf cas graves ont été signalés par le Centre Hospitalier de Cayenne depuis le début de l'épidémie, dont deux sont décédés. Au 31 décembre, la couverture vaccinale était estimée à 10,7 % : 13,4 % chez les plus de 65 ans et 6,4 % chez les personnes à risque de moins de 65 ans.

♦ Dossier médical d'un mineur : que peut-on communiquer ?



Les demandes de communication du dossier médical d'un mineur charrient régulièrement leur lot d'interrogations. Pour aider les praticiens à apporter la bonne réponse et à connaître les modalités de transmission, le conseil national de l'Ordre des médecins vient de diffuser un [guide de communication du dossier médical d'un mineur](#).

En neuf pages, le Cnom résume d'abord ce qu'est la situation générale : « Chacun des parents peut obtenir du médecin qui prend en charge l'enfant mineur communication des informations médicales concernant ce dernier. Le parent contre lequel est prononcée une privation de l'exercice de l'autorité parentale conserve un droit d'information et d'accès aux informations médicales, quand bien même son consentement n'aurait pas à être recueilli dans le cadre de la mise en œuvre des soins. Seuls les parents ayant vu prononcer à leur encontre le retrait de l'autorité parentale se voient privés du droit d'accès aux informations médicales de leur enfant mineur. » Le document se penche ensuite sur quelques cas particuliers : la communication contraire à l'intérêt supérieur de l'enfant, la demande de communication effectuée par le mineur, le mineur soigné à l'insu de ses parents.



Présentation des outils e-santé le 13 mars à Saint-Laurent du Maroni...

Comment intégrer les outils e-santé dans vos pratiques ?

Intégration des outils e-santé

Intégration des outils e-santé

Intégration des outils e-santé

Intégration des outils e-santé

SAINT-LAURENT

Restaurant La Fine Bouche

13 MARS 2024

18h30 - 21h30

Ouvert à tous les professionnels de santé

ARS

Le GCS Guyasis invite les professionnels de santé à une présentation des outils e-santé, le 13 mars à Saint-Laurent du Maroni. Elle se déroulera à partir de 18h30 au restaurant La Fine Bouche.

L'ensemble des professionnels de santé de l'Ouest guyanais est attendu.

Inscription par courrier électronique à hotline@gcsguyasis.fr.

... Et à Sinnamary le 14 mars

Le GCS Guyasis et l'ARS proposent également une présentation des outils numériques en santé à destination des professionnels de santé libéraux, le 14 mars à Sinnamary. Elle se déroule à 19h30 à la salle communale (2, avenue Elie-Castor).

coordinateur du CRCDC, le Dr Alolia Aboïkoni, gastroentérologue et hépatologue au CHC, et le Dr Caroline Pétorin, chef de service oncologie au CHC.

► **Atelier** dans le cadre du débat sur la place de la médecine traditionnelle dans le parcours de soins et la démarche thérapeutique, à la mairie de Saint-Georges, de 10 heures à 12 heures (population) et de 14 heures à 16 heures (population, élus et professionnels).

Mardi 5 mars

► **Mardi du Corevih** sur le VIH, de 13h30 à 15 heures, [via Teams](#). (ID de la réunion : 357 123 316 876. Code secret : MoEGGW).

► **Présentation** de nouveaux outils d'éducation à la vie affective et sexuelle par GPS, de 8h30 à 12h30 dans ses locaux, 21, rue de la Marne à Saint-Laurent du Maroni. S'inscrire : https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSffV1xxrxptsxjBwojdO2ZnbUluaBIHktKhvEXbq7LV3HWYfw/viewform?usp=sf_link

Jeudi 7 mars

► **EPU du Corevih**, en association avec le réseau Kikiwi. Epidémiologie du VIH en Guyane et dernières actualités, par le Dr Aude Lucarelli (Corevih Guyane), de 18h30 à 20 heures, à la base vie du Chog.

Lundi 11 mars

► **Atelier** dans le cadre du débat sur la place de la médecine traditionnelle dans le parcours de soins et la démarche thérapeutique, au CDPS de Cacao, à Roura, de 10 heures à 12 heures (population) et de 17 heures à 19 heures (population, élus et professionnels).

Mardi 12 mars

► **Webinaire e-santé** pour les pharmaciens de Guyane, de 19h30 à 20h30, [via Teams](#). Au programme : téléconsultation (pratiques, cotations, possibilités de développement), développement de la télé-expertise sur le territoire, offre Comudoc.

Mercredi 13 mars

► **Présentation des outils e-santé** par le GCS Guyasis à destination des professionnels de santé de l'Ouest guyanais, à 18h30 au restaurant La Fine Bouche, à Saint-Laurent du Maroni. Inscriptions : hotline@gcsguyasis.fr.

Jeudi 14 mars

► **Rencontre** avec les professionnels de santé libéraux autour de la e-santé, organisée par l'ARS et le GCS Guyasis, à 19h30 à la mairie de Sinnamary. Au programme : la plateforme Comudoc, la télé-expertise, les téléconsultations, le Dossier médical partagé (DMP) et l'accompagnement de l'ARS.

► **EPU du Corevih**, en association avec le réseau Kikiwi. Prep et IST par le Dr Hawa Cissé (HDJ maladies infectieuses et tropicales, CHC), de 16 heures à 18 heures, en salle Thierry-Basset au CHC.

Lundi 18 et mardi 19 mars

► **Journées Outre-mer maladies rares et immuno-hématologiques (Marih)**, au Royal Amazonia, à Cayenne. [S'inscrire](#).

Mercredi 20 et jeudi 21 mars

► **Condom**, congrès des DOM en santé sexuelle, à Cayenne. Renseignements : corevih@ch-cayenne.fr.

Jeudi 21 mars

► Webinaire sur le déploiement de l'INS en cabinet de radiologie et laboratoire, animé par le Dr Gilles Thomas (GCS Guyasis), de 19h30 à 20h30, [via Teams](#).

Samedi 23 mars

► **Session de prévention** sur la santé bucco-dentaire à destination des enfants de 6 à 12 ans, de de 9 heures à 11 heures, au guichet unique de Soula, avec la CPTS.

Mardi 26 mars

► **Soirée de sensibilisation** à l'activité physique adaptée en cancérologie, organisé par Onco Guyane et la CPTS centre littoral, à 19h30 à la Domus Medica, à Cayenne. [S'inscrire](#).

Faites connaître vos événements dans l'agenda de la Lettre pro en écrivant à pierre-yves.carlier@ars.sante.fr



**ENSEMBLE
LUTTONS CONTRE
LA DENGUE**

Éliminez les endroits où l'eau peut stagner :
Pots de fleurs, petits débris, encombrants, déchets verts, gouttières ...



Se protéger de jour comme de nuit contre les piqûres de moustiques
pour éviter la transmission du virus :
répulsif, vêtements longs, moustiquaires



[Consultez tous les numéros de La lettre Pro](#)

Agence régionale de santé Guyane
Directeur de la publication : Dimitri GRYGOWSKI
Conception et rédaction : ARS Guyane Communication
Standard : 05 94 25 49 89



www.guyane.ars.sante.fr

[Cliquez sur ce lien pour vous désabonner](#)